09 juil 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 9 juillet 2004

Militaires belges en Afghanistan

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la contribution supplémentaire de 340 militaires à l'ISAF VI (*) en Afghanistan, pour une période de six mois à partir de la mi-août 2004.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la contribution supplémentaire de 340 militaires à l'ISAF VI (*) en Afghanistan, pour une période de six mois à partir de la mi-août 2004.

Cette augmentation de la contribution belge marque la double volonté de la Belgique, d'une part, de prolonger et d'augmenter son soutien à l'Afghanistan dans son processus de reconstruction et de démocratisation et, d'autre part, de contribuer au développement concret des forces de défense européenne, le commandement de l'ISAF VI sera en effet assuré par le QG de l'Eurocorps.Par le déploiement de ces 340 militaires supplémentaires, la présence totale des militaires belges sur le sol afghan sera de l'ordre de 620 à partir de la mi-août. En outre, un C-130 sera mis à disposition pour une période de 3 mois renouvelable une fois. La Belgique est ainsi placée au troisième rang des nations contributrices à l'ISAF.(*) ISAF = International Security Assistance Force

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

.be

© 2021 - news.belgium.be